

Accueil des chercheurs étrangers

Le centre de mobilité Euraxess vous accompagne

Mis en place en 2006 à l'échelle régionale, le centre de mobilité a été labellisé Euraxess en 2008.

Les renseignements peuvent être fournis par courriel, rdv Teams, téléphone et en rendez-vous à la demande :

- **Les formalités d'accueil** : conventions d'accueil → prévoir un délai d'un mois pour obtenir une convention d'accueil signée, demandes de visas et titres de séjour, interactions possibles avec la Préfecture et les CPAMs en cas d'urgence extrême,
- **Un accompagnement à la recherche de logements,**
- **Une aide administrative et juridique,**
- Une aide à l'**intégration** dans la vie locale, sociale et culturelle du chercheur, la participation aux événements organisés par la Direction des Relations Internationales pour les doctorants,
- Les **formalités administratives** de fin de séjour.

Charte européenne du chercheur

Les expériences de mobilité devraient être prises en compte dans la progression de carrière et l'évaluation des chercheurs

L'employeur devrait permettre aux chercheurs d'avoir des expériences diversifiées (mobilité sous toutes ses formes)

L'employeur devrait promouvoir la libre circulation des chercheurs

Contacts :

Centre de Services EURAXESS CENTRE
Direction des Relations Internationales
5 rue du Carbone - 45100 Orléans

Plus d'infos :

centredemobilite@univ-orleans.fr
Tél. : +33 (0) 6 89 81 73 61
Page web : [Accueil des chercheurs internationaux](#)

Et bientôt...



Plus de ressources documentaires
traduites en anglais
Un guide d'accueil



Un accompagnement plus
individualisé lors de l'installation
(logements, santé..)



Des événements d'intégration
pour les chercheurs



Une aide aux démarches élargie
(EDF, mutuelle etc.).

L'Institut de Français est l'endroit idéal pour découvrir ou approfondir ses connaissances en langue et culture française.

Plus d'infos :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/apprendre-le-francais-lidf>

Les possibilités de cofinancement*

**(liste non exhaustive)*

La bourse Eiffel : programme de bourses d'excellence développé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui a pour but de permettre aux établissements d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes de niveau master et doctorat.

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/international/appels-projets-bourses/bourse-eiffel>



PAUSE

PROGRAMME NATIONAL D'ACCUEIL EN URGENCE
DES SCIENTIFIQUES ET DES ARTISTES EN EXIL

Le programme Pause : programme national pour l'accueil des scientifiques en danger contraints à l'exil. L'Université d'Orléans a eu à ce jour 4 lauréats.

<https://www.college-de-france.fr/fr/programme-pause>

Contact : partnerships@univ-orleans.fr

Partenariats Hubert Curien (PHC) : échanges scientifiques avec des laboratoires de recherche publics ou privés internationaux rattachés à des établissements d'enseignement supérieur, à des organismes de recherche ou à des entreprises.

6 zones géographiques concernées : Afrique du Nord, Moyen-Orient, Afrique sub-saharienne, Amériques, Asie, Europe et Océanie.

<https://www.campusfrance.org/fr/phc>

PROGRAMMES

PARTENARIAT

HUBERT CURIEN